

RESEAU ELECTRIQUE PROCEDURE «ALERTE METEO»

A RECEPTION DU SMS D'ALERTE

1

Pour les cadres de Direction Administrative et Technique
Désignation de l'agent d'astreinte
Information au Président et au 1^{er} Vice-Président
ainsi qu'aux membres du bureau

pref-defense-protection-civile@dordogne.gouv.fr
24024 PÉRIGUEUX CEDEX
Standard : 05.53.02.24.24



POINT TELEPHONIQUE OU REUNION AVEC :
Cadres de Direction Administrative et Technique
Agent d'astreinte
Président
1^{er} Vice-Président



2

Message à l'ensemble du Bureau avec
désignation d'une personne ressource auprès des
communes pour la gestion des doléances,
le suivi des réparations et des remises en service
des foyers en électricité



3

Présence à la cellule de crise en Préfecture
Point avec ENEDIS et suivi des échanges avec la personne
ressource